

Questions fréquemment posées

Classe professionnelle de graphisme avec MP1 en arts visuels et arts appliqués intégrée

B : B

La maturité professionnelle est-elle obligatoire pour la classe professionnelle de graphisme ?

Oui. La formation de graphiste CFC dans la classe professionnelle de graphisme s'adresse à des apprenant-e-s sortant de l'école obligatoire. En plus de leur formation de graphiste CFC, les apprenants fréquentent une école de maturité professionnelle (MP1) en arts visuels et arts appliqués intégrée.

Comment fonctionne la maturité professionnelle bilingue dans la classe professionnelle de graphisme ?

Les cours de langue (français et allemand) sont enseignés séparément. Les autres cours (anglais, mathématiques, histoire et politique ainsi que technique et environnement) sont enseignés de manière bilingue par des enseignants qui disposent d'une telle qualification. La maturité bilingue figurera dans le certificat de la maturité professionnelle.

Je détiens déjà un certificat de maturité. Puis-je m'inscrire quand même pour l'examen d'admission à la classe professionnelle de graphisme ?

Non. Cette formation s'adresse premièrement aux apprenants sortant de l'école obligatoire, n'ayant pas de certificat de maturité. Cet état de fait sera pris en considération dans la procédure d'admission.

Est-ce que je dois avoir suivi un cours préparatoire en arts visuels pour être admis dans la classe professionnelle de graphisme ?

Non. Le cours préparatoire n'est pas une condition à l'admission dans la classe professionnelle de graphisme. Toutefois, une formation préalable sous forme de cours ou d'un cours préparatoire en arts visuels peut offrir un avantage pour l'examen d'admission.

Est-ce que je dois payer pour la classe professionnelle de graphisme ?

Oui. Contrairement à l'apprentissage dual en entreprise, la formation à plein temps à l'École d'Arts Visuels est payante :

- Il faut compter environ CHF 1000.– de frais de formation (matériel, moyens d'enseignement, excursions, semaines de projet) par année scolaire.
- Les apprenants majeurs résidant dans le canton de Berne et les apprenants mineurs dont les représentants légaux résident dans le canton de Berne, ne payent pas l'écolage annuel actuel de CHF 14 800.–.
- En cas d'inscription à l'examen d'admission, les apprenant-e-s d'autres cantons doivent absolument consulter l'office de la formation professionnelle compétent pour clarifier la prise en charge de l'écolage. Les cantons qui disposent eux-mêmes d'une classe professionnelle de graphisme refusent en général de payer les frais d'écolage.
- Etant donné qu'au cours d'une formation à plein temps vous ne pouvez exercer une activité rémunérée que dans une mesure très restreinte, il vous faut absolument régler préalablement le financement des vos coûts de vie et les frais de formation.

Pourquoi les candidats francophones font leur examen MP des branches fondamentales (français/allemand/anglais/mathématiques) au CFP de Bienne ?

Comme notre partenaire de maturité professionnelle, la GIBB à Berne, ne dispose pas d'un examen des branches fondamentales en français, les candidat-e-s francophones passent cet examen au CFP de Bienne.

En cas d'une admission sans examen, je ne dois donc pas faire l'examen d'admission à la MP lors de la procédure d'admission, pas vrai ?

A moitié juste. Vous ne devez pas faire l'examen MP des branches fondamentales (français/allemand/anglais/mathématiques), mais vous devez faire le test d'aptitude en arts visuels MP car ce test est requis pour une MP avec orientation arts visuels et arts appliqués.

J'ai déjà fait un cours préparatoire en arts visuels. Je ne dois donc pas faire le test d'aptitude en arts visuels lors de l'examen d'admission pour la MP ?

Si. Vous devez passer le test d'aptitude en arts visuels car ce test est requis pour une MP avec orientation arts visuels et arts appliqués.

Schule für Gestaltung
Bern und Biel
Ecole d'Arts Visuels
Berne et Bienne

Salzhausstrasse 21
21, rue de la Gabelle
CH-2503 Biel-Bienne
T + 41 (0)32 344 20 10
F + 41 (0)32 344 20 11
office.biel@sfgb-b.ch
www.sfgb-b.ch